

Formulaire de demande d'inscription
de points à l'ordre du jour
du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur

Séance du
22 OCTOBRE 2024

Date limite de dépôt : **jeudi 3 octobre 2024**

IMPORTANT :

-Le formulaire doit être rempli et signé avant renvoi avec ses annexes. Les demandes incomplètes ou non remises, dans les délais, pourront faire l'objet d'un report de séance.

-Pour les questions de FORMATION le visa du Vice - président de la formation est requis. Pour les questions de TARIF, vous devez au préalable vous rapprocher de la DAF.

-Les documents sont transmis aux membres du CA impérativement 7 jours ou 15 jours (pour les matières budgétaires), avant la séance, afin de garantir la sécurité juridique du conseil, et le respect du contrôle de légalité.

1. CONCERNANT LA DEMANDE

La demande nécessite-t-elle un vote du CA ? (cocher la case utile)

OUI, le point inscrit nécessite une délibération

NON, le point inscrit est un point d'information

SERVICE DEMANDEUR et PORTEUR du point

Nom du Service : engagement center/ DVU

Nom de la personne en charge du suivi du point :
Andréa Duarte

RAPPORTEUR de la question en séance

Nom de la personne qui présentera ce point en CA : Laetitia Cochin

LIBELLE DE LA DELIBERATION SOUHAITEE

Désignation des personnalités qualifiées composant le Copil engagement

TEXTES JURIDIQUES DE REFERENCE (Indiquer loi, décret, arrêté, circulaire, délibération à renouveler...)

La demande porte sur le renouvellement/modification d'une délibération existante.

Délibération n° (à joindre) : 2022-135

SYNTHESE DU CONTEXTE ET DES ENJEUX DE LA DEMANDE (Résumé en 1 demie page)

Renouvellement de la composition du Copil engagement pour la nouvelle mandature et nécessité pour le CA de désigner les personnalités qualifiées y participant.

2. CONCERNANT LE PASSAGE DU POINT DANS D'AUTRES CONSEILS

(Les décisions sont à transmettre en annexes)

| Passage au Conseil Académique d'UCA (cocher la case utile) <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non | |
|---|--|
| Date : | Référence : |
| <input type="checkbox"/> Avis défavorable <input type="checkbox"/> Avis favorable | <input type="checkbox"/> Avis pas encore connu |
| <input type="checkbox"/> A l'unanimité <input type="checkbox"/> A la majorité | Date de passage prévu : |

| Passage au Comité Technique d'UCA (cocher la case utile) <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non | |
|---|--|
| Date : | Référence : |
| <input type="checkbox"/> Avis défavorable <input type="checkbox"/> Avis favorable | <input type="checkbox"/> Avis pas encore connu |
| <input type="checkbox"/> A l'unanimité <input type="checkbox"/> A la majorité | Date de passage prévu : |

| Passage dans d'autres conseils UCA (si oui lesquels) | |
|--|-------------|
| Nom du conseil : | |
| Date : | Référence : |
| Avis rendu défavorable/ favorable (à l'unanimité ou à la majorité) : | |

| Passage du point dans les conseils des Etablissements Membres d'UCA (si oui lesquels) | |
|---|-------------|
| Date : | Référence : |
| Nom du conseil : | |
| Avis rendu défavorable/ favorable (à l'unanimité ou à la majorité) : | |

3. CONCERNANT LES DOCUMENTS ANNEXES

(Les annexes doivent être en format PDF pour transmission aux membres. Elles doivent porter le titre et la numérotation mentionnée ci-dessous)

| Documents annexés à cette demande | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON | Nombre d'annexes pour cette question : <input type="text" value="1"/> |
| Liste des annexes transmises (Numéro et Nom de l'annexe) | |
| 1 | Présentation des personnalités proposées au CA |
| 2 | Délibération n°2022-135 |
| 3 | |
| 4 | |

Nice, le : 30 septembre 2024

Nom et Signature du responsable administratif/Vice-Président

Laetitia Antonini-Cochin



Présentation au CA du 22 octobre 2024 du renouvellement du COPIL Engagement pour validation

Suite à la nouvelle mandature de la présidence de l'Université, la composition du COPIL évolue. Le COPIL Engagement est ainsi composé :

- La VP Vie étudiante et de campus : Laetitia ANTONINI-COCHIN
- Le ou la VP Formation : Ali DOUAI
- Le ou la VP Etudiant·e ou son·sa représentant·e : Emma BERTOLOTTI
- La Responsable du Programme Engagement citoyen à Université Côte d'Azur : Andréa DUARTE.
- 3 personnalités qualifiées impliquées dans le dispositif Engagement, désignées par le CA sur proposition du COPIL, dont un ou une enseignant·e élu·e au Conseil académique.

Ci-dessous, les portraits des trois personnalités qualifiées, dont deux nouvelles, proposées par le COPIL Engagement et soumise à l'approbation du CA du 22 octobre 2024 :

- 1. M. Nicolas Barthe, déjà membre du COPIL dans le cadre de la précédente mandature, a accepté de poursuivre sa participation au COPIL Engagement.** M. Barthe est commandant dans l'armée de Terre, directeur de la formation et de la préparation opérationnelle pour un régiment de 1 200 soldats. Rappel de son parcours : **Titulaire d'un Master en Sciences économiques**(Université Nice – Sophia Antipolis puis Sciences Po Paris), **Nicolas Barthe est depuis 2003 Officier dans l'Armée de Terre. Il a récemment occupé la fonction de responsable du recrutement dans les Alpes-Maritimes** et est désormais, responsable de la formation et de la préparation opérationnelle au sein d'un régiment. **Dans le cadre de son parcours professionnel, il a commandé plusieurs centaines de soldats sur de multiples terrains d'opération** (Kosovo, Afghanistan, Centre Afrique...) **et a reçu dans ce cadre plusieurs distinctions de la Nation** : Croix du combattant, Médaille de la protection militaire du territoire ou encore Médaille d'or de la Défense Nationale. **Membre des Alumni, il sera décoré du grade de chevalier dans l'Ordre national du Mérite le 11 novembre 2024.** **En parallèle, Nicolas Barthe dispose d'un parcours associatif fourni** (cf Président de l'Association des Anciens et Amis de l'Université Nice-Sophia Antipolis de 2008 à 2010) et est l'auteur du Livre « Engagé » aux Editions Grasset.

Deux nouvelles personnalités qualifiées sont également proposées pour rejoindre le COPIL Engagement :

- 2. Mme Caroline Puisségur**
Caroline Puisségur, est déléguée territoriale de l'association Afev depuis août 2023. L'Afev est une association nationale partenaire de l'Université Côte d'Azur, qui développe des programmes pour favoriser l'engagement de la jeunesse étudiante au service de la lutte contre les inégalités scolaires et socio-éducatives.

Dans le cadre de ses fonctions, Caroline Puisségur développe et anime la convention de partenariat entre l'Afev et UniCA en lien direct avec la Direction de la Vie Universitaire et la Vice-Présidente Laetitia Cochin.

Ses expériences professionnelles en tant que Consultante en conduite du changement, cheffe de projet communication, responsable RH et plus récemment attachée parlementaire lui permettent d'avoir une vision globale et transverse des enjeux à l'échelle d'un territoire et de tisser des interactions avec les partenaires socio-économiques et institutionnels en s'appuyant sur un réseau constitué tout au long de son parcours. **L'engagement, l'action publique et le bien commun sont devenus au fil de ses expériences le moteur de son action et ce qui fait aujourd'hui sa motivation pour rejoindre le Comité de pilotage Engagement UniCA.**

3. M. Ugo Bellagamba

M. Bellagamba est maître de conférence HDR en histoire du droit et des idées politiques à Université Côte d'Azur et codirecteur du D.U. Violences faites aux femmes (coll. HETIS). Après une thèse sur l'histoire du barreau de Marseille, soutenue à Aix-en-Provence en 2001, il a été titularisé maître de conférences en histoire du droit et des idées politiques en 2003, et habilité à diriger les recherches en 2015. Ses thématiques de recherche portent plutôt sur l'histoire de la justice et l'utopie. Il est membre du laboratoire ERMES, pour lequel il a organisé plusieurs colloques, dont "Les laboratoires sociaux de l'Imaginaire", en septembre 2023. Il a codirigé le D.U. "Violences faites aux femmes" pendant les six dernières années, en partenariat avec HETIS, et il intervient régulièrement sur la thématique des violences liées au genre. Il pilote aujourd'hui le projet STUDENTS 4 CHANGE, validé par l'Europe, et qui, sous la forme de missions d'engagements, vise à permettre aux étudiants de la communauté UniCA de se saisir des enjeux cruciaux de la lutte contre les violences de genre et celles faites aux femmes, en participant à des ateliers interactifs (workshops) aux côtés de chercheurs de toutes disciplines, tout en échangeant avec des étudiants italiens de l'Université Vanvitelli de Campanie. Il avait déjà piloté des missions sur la plateforme Engagement lorsqu'il était référent au sein de la cellule Violences sexistes et sexuelles. Parallèlement à ses fonctions universitaires, il est auteur de science-fiction et anime des conférences et des événements autour de ce genre littéraire et spéculatif qui interroge le futur, ses risques et ses possibilités, et qui peut être un outil utile pour les juristes qui interrogent les représentations du droit dans la société.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ÉTABLISSEMENT EXPÉRIMENTAL
UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR**

SÉANCE DU 25 OCTOBRE 2022

DÉLIBÉRATION N° 2022-135

Objet : Désignation des personnalités qualifiées du comité de pilotage du dispositif engagement étudiant.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ÉTABLISSEMENT EXPÉRIMENTAL UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

Vu le Code de l'éducation ;

Vu l'ordonnance n°2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu le décret n°2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts et notamment son article 44 ;

Vu le règlement intérieur d'Université Côte d'Azur ;

Vu la délibération n°2020-01 du 9 janvier 2020 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur portant élection de M. Jeanick BRISSWALTER en qualité de Président d'Université Côte d'Azur ;

Vu l'arrêté n°149-2020 du 3 février 2020 portant délégation de signature du Président d'Université Côte d'Azur à M. Marc DALLOZ, Vice-président du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur ;

Vu la délibération n°2022-112 du 20 septembre 2022 portant création du Comité de Pilotage du dispositif Engagement Etudiant ;

Vu l'ensemble des pièces transmises aux membres ;

Entendu l'exposé de Mme Laetitia ANTONINI-COCHIN, Vice-présidente Vie Universitaire et de Campus ;

Considérant que l'article 3 de la délibération n°2022-112 du 20 septembre 2022 portant création du Comité de Pilotage du dispositif Engagement Etudiant, qui définit sa composition, prévoit que trois personnalités qualifiées impliquées dans le dispositif doivent être désignées par le Conseil d'Administration sur proposition du Comité de pilotage, dont un.e enseignant.e élu.e du Conseil académique.

Considérant les propositions du comité de pilotage du dispositif engagement étudiant qui s'est réuni le 5 octobre 2022 ;

Désigne Mme Marine BLENGINO, M. Nicolas BARTHE et M. Ali DOUAI, pour siéger au comité de pilotage du dispositif engagement étudiant d'Université Côte d'Azur.

Cette délibération est adoptée à la majorité des voix, 25 voix pour, 1 voix contre et 5 abstentions.

Membres en exercice : 40

Quorum : 21

Membres présents et représentés : **31**

Fait à Nice, le 25 octobre 2022

CLASSÉE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA RÉFÉRENCE : **2022-135**
TRANSMISE AU RECTEUR, CHANCELIER DES UNIVERSITÉS LE : 2 NOVEMBRE 2022
PUBLIÉE SUR LE SITE INTERNET D'UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR LE :

MODALITÉS DE RECOURS CONTRE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION :
En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire

UNIVERSITE CÔTE D'AZUR – SIREN 130 025 661
GRAND CHATEAU – 28 AVENUE VALROSE
BP 2135 – 06103 NICE CEDEX 2